



## Mémoire

# Consultation pour l'élaboration du prochain plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation

**Novembre 2024**

**Pour information : Janie Bergeron, coordonnatrice du ROEQ  
Regroupement des organismes ESPACE du Québec**

157, rue des Chênes Ouest, bureau 218  
Québec, QC, G1L 1K6  
418 667-7070

[inforoeq@espacesansviolence.org](mailto:inforoeq@espacesansviolence.org)  
[www.espacesansviolence.org](http://www.espacesansviolence.org)

## **PRÉSENTATION DE L'ORGANISME**

Dans une perspective de changement social, le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) sensibilise la population à la prévention de la violence faite aux enfants, ainsi qu'à la reconnaissance et au respect de leurs droits. Il mobilise et accompagne les organismes ESPACE dans le développement d'actions et d'expertises. Il regroupe et accrédite les organismes ESPACE au Québec et s'assure du respect des valeurs, des principes et de l'analyse qui doivent sous-tendre les actions d'ESPACE. Le ROEQ réunit neuf organismes communautaires autonomes, répartis dans neuf régions administratives (la liste se trouve en annexe).

Le ROEQ voit à maintenir un programme éducatif de qualité qui répond aux besoins des enfants et des adultes du Québec ainsi qu'aux exigences des milieux de vie des enfants en matière de prévention de toutes les formes de violence. Il travaille à développer les outils de prévention et de promotion d'ESPACE, de son programme et des organismes.

Le ROEQ demeure au fait de l'actualité et des développements touchant de près son champ d'action, appuie des actions communautaires en lien avec sa mission et représente ESPACE auprès des instances gouvernementales.

Le champ d'action des organismes ESPACE se situe en prévention de toutes les formes de violence faites aux enfants. Qu'on parle d'intimidation, de négligence, de violence sexuelle, psychologique, verbale, physique ou d'exposition à la violence conjugale, les organismes ESPACE et leur regroupement agissent dans les milieux de vie (scolaire, de garde ou autres) pour donner aux enfants les moyens de se protéger, mais aussi, et grandement, pour sensibiliser les adultes à leur rôle en prévention et les outiller à venir en aide aux enfants.

## **ESPACE SUR LE TERRAIN**

Les organismes ESPACE travaillent auprès des enfants de 3 à 12 ans et des adultes de leur entourage (parents, personnel éducatif, citoyens.es, etc.). ESPACE privilégie une approche par milieu de vie, par exemple une école ou un milieu de garde, en tentant de sensibiliser l'ensemble des adultes et des enfants qui s'y retrouvent pour créer des réseaux d'entraide. ESPACE contribue ainsi à créer un environnement plus sécuritaire pour les enfants et à mieux les outiller pour faire face à des situations de violence. La démarche d'ESPACE vise l'appropriation du pouvoir (empowerment) sur soi-même, son environnement et sa réalité.

ESPACE propose une approche novatrice de la prévention adaptée aux enfants. Grâce à son programme éducatif, les enfants apprennent à reconnaître la violence, peu importe la forme qu'elle prend, et ils acquièrent des moyens concrets pour y faire face. L'action d'ESPACE favorise le développement d'habiletés de communication et de coopération, tant chez les enfants que chez les adultes qui les entourent. Pour donner suite au soutien d'ESPACE dans un milieu, les enfants sont moins vulnérables à la violence parce qu'ils ont appris à se protéger et à développer des comportements sains et sécuritaires.

L'efficacité des ateliers ESPACE pour enfants et pour adultes a été prouvée scientifiquement et, à la suite des recherches de Martine Hébert, PhD, les résultats ont fait l'objet de plusieurs publications scientifiques dans des revues et lors de congrès, au Québec et ailleurs.

Au 31 mars 2024, **500 667 enfants** et **119 934 adultes** ont participé aux ateliers ESPACE.

## UNE EXPERTISE RECONNUE

Au fil des ans, le ROEQ a été récipiendaire de plusieurs prix :

- Droits et Libertés de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
- Prix de la Fondation Marie-Vincent;
- Prix d'excellence Persillier-Lachapelle en Prévention-promotion de la santé et du bien-être, remis par le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Prix annuel Desjardins de l'Éducation;
- Meilleur jeu à impact social au prix excellence MEGAMIGS 2020 pour le jeu en ligne *FUTURAVILLE: Ensemble contre la violence !*
- Prix Ensemble contre l'intimidation en 2022 du ministère de la Famille pour le jeu en ligne *FUTURAVILLE : Ensemble contre la violence !*
- Mention d'honneur aux prix d'Excellence 2024 du ministère de la Santé et des Services sociaux pour le jeu en ligne *FUTURAVILLE: Ensemble contre la violence !*

Fort de ses 35 années d'expérience dans le domaine de la prévention en milieu scolaire et de garde, le ROEQ vous partage sa vision et ses préoccupations en lien avec le respect des droits des enfants en ce qui a trait à la prévention de l'intimidation et de la cyberintimidation.

## EXPOSÉ GÉNÉRAL

### Intimidation et cyberintimidation

Au Québec, l'intimidation et la cyberintimidation sont des formes de violence fréquentes dans les milieux scolaires. Les enfants qui commettent des actes d'intimidation se servent de menaces, manipulation, de rapport de force pour conserver une position de pouvoir par rapport à leur victime. Avec le temps, le déséquilibre de pouvoir dans la relation et sa dynamique se renforce. La victime devient piégée dans une relation de violence et le caractère répétitif des actes n'est pas à négliger dans l'analyse de ce phénomène. Ce problème peut aussi survenir entre des groupes d'enfants. Dans des cas de cyberintimidation, on retrouve les mêmes éléments définissant une situation d'intimidation. S'ajoute à cela le fait qu'un enfant peut être encore plus isolé dans sa situation vécue en ligne et que la cyberintimidation peut perdurer jour et nuit. Elle ne s'arrête jamais.

Bien que le Gouvernement du Québec se soit doté du *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*, et a adopté une loi, on constate que les mesures sont insuffisantes pour voir de réels changements dans les comportements des jeunes, notamment en matière de cyberintimidation. La violence en contexte scolaire engendre de nombreuses conséquences sur la santé des enfants. Celle-ci provoque généralement une grande détresse psychologique pouvant entraîner de l'anxiété, des troubles du sommeil ou d'autres troubles physiologiques ainsi que des pensées et comportements suicidaires. D'autres conséquences telles que la diminution de l'estime de soi, la colère, l'irritabilité et les difficultés d'intégration sociale se remarquent fréquemment chez les enfants. Ainsi, la violence à l'école ou en ligne peut nuire à la réussite scolaire et en atténuer les bénéfices pour la santé physique et mentale. Bien que des actions concrètes aient été mises en place, il reste énormément de travail à faire. En effet, de graves cas d'intimidation rapportés ces dernières années dans les médias nous obligent à conclure qu'on ne peut se fier qu'à la bonne volonté de chacun. Ces situations sont dramatiques et causent des préjudices importants à trop d'enfants.

## **ESPACE DANS LES MILIEUX ÉDUCATIFS?**

**Pour que les enfants puissent vivre une enfance en sécurité et sans violence, ESPACE contribue à :**

- Renforcer leur estime personnelle, en apprenant qu'ils ont des droits et ont la capacité de les faire respecter pour leur permettre d'adopter des comportements sains et sécuritaires.
- Apprendre à rechercher des solutions pour résoudre des problèmes auxquels ils sont confrontés que ce soit avec l'aide d'autres enfants ou d'adultes.
- Résoudre des problèmes en utilisant des stratégies d'affirmation de soi comme dire non ou encore demander de l'aide d'amis ou d'adulte.
- S'affirmer, savoir mettre ses limites et les faire respecter tout en respectant celles des autres.
- Développer leur autonomie pour arriver à trouver leur propre solution et développer leur empowerment.
- Avoir des relations sociales de qualité, apprendre à communiquer et à coopérer avec les personnes de leur entourage.

**Pour que les adultes soient en mesure de poursuivre le travail de prévention ESPACE contribue à :**

- Informer les adultes sur les différents contenus offerts aux enfants pour qu'ils puissent favoriser le maintien des acquis chez les enfants.
- Encourager les rapports égaux et des relations basées sur le respect de chaque personne.
- Outiller et sensibiliser les adultes sur leur rôle en matière de prévention de la violence.
- Renforcer le réseau d'entraide autour des enfants pour contrer la violence.
- Soutenir les enfants qui demandent leur aide en les référant aux ressources appropriées.

## **RECOMMANDATIONS**

Le ROEQ recommande la mise en place de ces actions, et ce dans les plus brefs délais :

- Ajouter de la formation sur la question de l'intimidation et de la cyberintimidation dans le cursus scolaire des futurs.es enseignants.es.
- Poursuivre la formation dans les milieux scolaires afin d'assurer un climat sain, sécuritaire et positif pour l'ensemble des jeunes, entre autres, en soutenant financièrement les organismes communautaires autonomes en lien avec cette problématique.
- Conserver le programme de soutien financier *Ensemble contre l'intimidation* afin de favoriser des initiatives locales pour répondre à des besoins spécifiques. Permettre aux projets initiés dans le précédent plan d'être poursuivis ou bonifiés pour assurer une continuité des projets prometteurs.
- Déployer une campagne de sensibilisation promouvant des relations égalitaires, saines et positives dans toutes les sphères de la société, afin de sensibiliser au respect des droits de toutes et tous et d'enrayer les rapports de pouvoir menant à des situations de violence.
- Sensibiliser les personnes qui sont témoins d'actes d'intimidation ou de cyberintimidation aux rôles qu'elles peuvent jouer et au soutien qu'elles peuvent procurer aux victimes ou aux auteurs dans leur détresse.
- Permettre au Protecteur de l'élève de traiter les plaintes des organismes communautaires exerçant dans les milieux scolaires, en lien avec toutes les formes de violence notamment celles qui ont trait à l'intimidation et la cyberintimidation.

## **CONCLUSION**

À la lecture de ce mémoire, vous comprendrez que le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) se sent pleinement concerné par les enjeux liés aux violences faites aux enfants. Les droits des enfants sont notre raison d'être, notre engagement quotidien d'offrir la chance aux enfants de vivre une enfance en sécurité et sans violence prend tout son sens. C'est pourquoi le ROEQ souhaite que le gouvernement québécois poursuive son implication dans ces problématiques en soutenant toutes les initiatives permettant de promouvoir des relations saines et positives auprès des enfants.

# Annexes

## MEMBRES DU REGROUPEMENT DES ORGANISMES ESPACE DU QUÉBEC



Abitibi-Est

Pour une enfance  
en sécurité et sans violence



Centre-du-Québec

Pour une enfance  
en sécurité et sans violence



Chaudière-Appalaches

Pour une enfance  
en sécurité et sans violence



Côte-Nord

Pour une enfance  
en sécurité et sans violence



Gaspésie-les-îles

Pour une enfance  
en sécurité et sans violence



Mauricie

Pour une enfance  
en sécurité et sans violence



Outaouais

Pour une enfance  
en sécurité et sans violence



Suroît

Pour une enfance  
en sécurité et sans violence



région de Québec

Pour une enfance  
en sécurité et sans violence

## **LES COÛTS DE LA NON-PRÉVENTION**

**« Les économies potentielles découlant des programmes de prévention peuvent devenir extrêmement importantes lorsqu'il s'agit de réduire les coûts immenses associés aux troubles mentaux et aux maladies mentales. Étant donné qu'un grand nombre de ces problèmes font leur apparition à l'enfance ou à l'adolescence, la promotion de la santé mentale, la prévention et l'intervention précoce sont considérées comme des secteurs d'investissement clé (Knapp et al., 2011; ICIS, 2015; Lesage, 2017 dans CSMC, 2017a), tant du point de vue de la prévention du crime que de la santé publique. »**

*Sécurité publique Canada, gouvernement du Canada, Prévention du crime - Résumé de recherche 2017-H01-CP - Santé mentale, maladie mentale et criminalité chez les jeunes, site <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2017-h01-cp/index-fr.aspx>, consulté le 23 avril 2018.*

**« La prévention représente un choix rentable pour assurer le développement optimal des personnes, des communautés et de la société dans son ensemble. Elle permet de maintenir la population en santé et active, d'une part, et d'éviter que des problèmes physiques, mentaux et psychosociaux se manifestent, d'autre part. La prévention contribue à l'essor social et économique du Québec. En ce sens, elle ne représente pas une dépense, mais bien un investissement au profit des générations actuelles et futures. »** *Politique gouvernementale de prévention en santé, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, octobre 2016, page 1.*

**« Chaque 1\$ investi dans la santé et le développement de la petite enfance permet d'économiser jusqu'à 9\$ en services de santé, sociaux et judiciaires. »**

*Administrateur en chef de la santé publique, 2009; Grunewald et Rolnick, 2006. Cité dans la Politique gouvernementale de prévention en santé, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, octobre 2016, page 19.*

**« Chaque dollar investi en prévention en fait économiser trois durant les trois premières années de vie de l'enfant, sans compter les effets à long terme. Une première condition est donc d'investir ce fameux dollar qui rapportera des dividendes plus tard. »**

*Camil Bouchard, Président du groupe de travail sur les jeunes « Un Québec fou de ses enfants » dans Développement social, vol. 3, no. 5, janvier 2003, page 10.*